



FFvolley

COMMISSION FEDERALE VOLLEY ASSIS

PROCES-VERBAL N°5 DU 20 JUIN 2022

SAISON 2021/2022

Présents :

Isabelle COLLOT, Présidente

Chrystel BERNOU, Flore PERARD, Philippe DAUCHEL, Sarah ARISS, Laurent DANIEL (CS)

Invités :

Quentin DOLO (Chargé de mission volley assis), Dominique DUVIVIER (Entraîneur EDF Masculine), Florian FOULQUIER (Entraîneur EDF Féminine), Jocelyn TRUCHET (Capitaine EDF Masculine),

Absents excusés :

Isaline SAGER-WEIDER, Sylvanie LOGELLO (Capitaine EDF Féminine), Olivier LEGRAND, Maxime CHOUETTE, Jean-François RYELANDT

ORDRE DU JOUR

- Planification de la saison Volley Assis 2022/23

1) Championnat de France Volley Assis :

Il a été décidé de mettre en place d'un championnat 6x6 soumis au Règlement Général des Epreuves Sportives (RGES).

Il s'agit d'un Championnat :

- Avec mixité possible,
- Avec des matchs aller-retour sur 6 journées et classement à la dernière journée,
- Sans point bonus classification et d'assiduité,
- Avec 2 joueurs classifiés par équipe et sur le terrain au minimum.

Le nombre d'équipes maximum par GSA autorisé à s'inscrire au championnat est de 2. Les équipes 1 et 2 d'un même GSA ne peuvent pas se mélanger les joueurs.

- Les ententes entre GSA sont possibles mais le joueur ne peut pas changer d'équipe en cours de saison.
- Le forfait sans amende est applicable.
- La licence autorisée est la licence compétition extension para-volley assis

Adopté par le Conseil d'Administration des 01 et 02/10/2022
Date de diffusion : 09/09/2022 (AA) puis 03/10/2022 (VD)
Auteur : Isabelle COLLOT

obligatoirement (M15/M17 en simple surclassement.

- Concernant l'arbitrage, le 1er arbitre de chaque match sera désigné par la CFVA et le 2e arbitre de chaque match sera désigné par le club accueillant la journée de championnat.
- Concernant la classification, on retire le handicap mental et psychique pour le championnat 6x6 pour tendre vers la réglementation officielle internationale.
- La feuille de match électronique sera utilisée.

Date limite des inscriptions au championnat : **24/07/2022.**

Dans le RGES, il faudra ajouter :

- *L'exception d'un seul match par journée,*
- *Classification (dont la classification hors cognitive),*
- *Mesure du terrain (6m de large, 10 m de profondeur, et 3 m de dégagement autour),*
- *Hauteur des filets (1m10),*
- *Mixité pour la saison 2022/2023,*
- *Entente possible entre les clubs (club support sans changement possible d'équipe pour le joueur).*

Calendrier : 6 rendez-vous

15/10/2022 – 16/10/2022	Lieu à définir parmi les participants
26/11/2022 – 27/11/2022	Lieu à définir parmi les participants
28/01/2023 – 29/01/2023	Lieu à définir parmi les participants
11/03/2023 – 12/03/2023	Lieu à définir parmi les participants
25/03/2023 – 26/03/2023	Lieu à définir parmi les participants
13/05/2023 – 14/05/2023	Lieu à définir parmi les participants

Date de report possible pour le championnat :

18/03/2023 – 19/03/2023

La CFVA vote les modalités d'organisation citées et le calendrier du Championnat de France Volley Assis 2022/2023 proposés.

La CFVA fixera la sportive et les lieux une fois les inscriptions et engagements des clubs reçus.

2) Challenge France Volley Assis

Il a été décidé de la mise en place d'un challenge 4x4 soumis à un RPE en cours d'élaboration comme les saisons précédentes pour préciser les modalités de participation et d'organisation

La classification applicable sera la même que celle accordée en 2021/2022.

Il s'agit d'un challenge avec :

- Un nombre d'équipe maximum autorisé par GSA de 3,
- Avec 1 joueur classifié par équipe sur le terrain,
- Sans point d'assiduité,
- Avec des points bonus de classification,
- Avec une étape finale à 8 équipes s'il y a moins de 16 équipes participantes à cette compétition, 12 équipes si plus de 16 équipes (avec possibilité de wild card pour le club organisateur). La participation à la finale sera conditionnée à la participation à la moitié des étapes du Challenge : soit 3 étapes pour le Challenge National Volley Assis 2022/2023.

Une équipe incomplète peut être complétée par un joueur d'un autre GSA qui ne pourra pas changer d'équipe pendant toute la durée de l'étape.

L'équipe incomplète ne marquera aucun point durant cette étape.

Un joueur ne peut pas jouer dans plus de 2 GSA différent pendant toute la durée du challenge.

La formule sportive sera définie par la CFVA, en concertation avec le club organisateur pour chaque étape, en fonction du nombre d'équipes et de la capacité d'accueil du club organisateur.

La licence autorisée sera la licence Compétition extension para-volley assis ou volley-ball, ou Compet'lib.

L'arbitrage sera effectué par les clubs et par les arbitres en formation. Seules les finales seront arbitrées par des arbitres officiels.

La feuille de match électronique (ou papier) et la feuille d'émargement sont applicables pour le Challenge.

Date d'ouverture des inscriptions des équipes : **27/06/2022** puis 15 jours avant chaque étape.

Date d'ouverture de l'appel à candidature d'accueil des étapes : **27/06/2022**

Date limite pour l'appel à candidature de l'organisation : **24/07/2022**

Calendrier : 7 rendez-vous dont une finale

08/10/2022 – 09/10/2022	Lieu à définir
19/11/2022 – 20/11/2022	Lieu à définir
03/12/2023 – 04/12/2023	Lieu à définir
14/01/2023 – 15/01/2023	Lieu à définir
04/02/2023 – 05/02/2023	Lieu à définir
01/04/2023 – 02/04/2023	Lieu à définir
10/06/2023 – 11/06/2023	Finales – Lieu à définir

La CFVA vote les modalités d'organisation citées et le calendrier du Challenge France Volley Assis 2022/2023 proposés.

Les autres modalités d'organisation du Challenge France Volley Assis 2022/2023 seront fixées une fois les lieux d'accueil et organisation des étapes définis.

3) **Coupe de France 2022/2023**

Il a été décidé d'organiser une Coupe de France pour la saison 2022/2023 en 6x6.

Date de la coupe de France : 27 et 28 mai 2023

Lieu de la coupe de France : A définir

La CFVA vote le calendrier de la Coupe de France Volley Assis 2022/2023 proposé et fixera les modalités d'organisation de la Coupe de France une fois le lieu et organisation définis.

4) **Calendrier définitif récapitulé**

Date	Compétition	Lieu
08/10/2022 – 09/10/2022	Challenge 4x4	Lieu à définir
15/10/2022 – 16/10/2022	Championnat 6x6	A définir parmi les participants
19/11/2022 – 20/11/2022	Challenge 4x4	Lieu à définir
26/11/2022 – 27/11/2022	Championnat 6x6	A définir parmi les participants
03/12/2023 – 04/12/2023	Challenge 4x4	Lieu à définir
14/01/2023 – 15/01/2023	Challenge 4x4	Lieu à définir
28/01/2023 – 29/01/2023	Championnat 6x6	A définir parmi les participants
04/02/2023 – 05/02/2023	Challenge 4x4	Lieu à définir
11/03/2023 – 12/03/2023	Championnat 6x6	A définir parmi les participants
25/03/2023 – 26/03/2023	Championnat 6x6	A définir parmi les participants
01/04/2023 – 02/04/2023	Challenge 4x4	Lieu à définir
13/05/2023 – 14/05/2023	Championnat 6x6	A définir parmi les participants
27/05/2023 – 28/05/2023	Coupe de France	Lieu à définir
10/06/2023 – 11/06/2023	Challenge 4x4	Finales – Lieu à définir

5) **Divers**

A ce jour, il y a 10 demandes de Label Volley Assis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Présidente de séance

Isabelle COLLOT

Secrétaire de Séance

Flore PERARD